

OFF
A36A1
A16/L32



Bibliothèque Nationale du Québec

CONFERENCE DE MONSIEUR PIERRE LAPORTE,

Ministre des Affaires Municipales du Québec,

Devant le CLUB KIWANIS, de TROIS-RIVIERES,

Le 25 avril 1966,

A une heure de l'après-midi,

A l'hôtel SAINT-MAURICE, de TROIS-RIVIERES.

Ne pas publier avant le 25 avril 1966, à une heure de l'après-midi.



COMPTABLE DE MONSIEUR RIERRE LAPORTE

Ministère des Affaires Municipales du Québec

Département des Travaux Publics, de Trois-Rivières



Le 25 avril 1966

A une heure de l'après-midi

A l'égard de SAINT-MAURICE, de TROIS-RIVIERES

Les documents sont le 25 avril 1966, à une heure de l'après-midi.

RECEIVED
OFF
A36A1
A16/L32

13

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier vos dirigeants d'avoir invité, ce midi, le ministre des Affaires municipales du Québec. Je me retrouve avec plaisir à Trois-Rivières, ville désignée, il y a quelques mois, métropole de sa région économique. Je sais que les circonstances politiques ont changé depuis que vous m'avez invité, mais n'ayez crainte je me tiendrai fort loin de la politique partisane. J'aurai, je pense, suffisamment d'occasions d'y recourir au cours des quelques prochaines semaines!

Je voudrais plutôt, devant des hommes imbus de civisme, essayer de dégager ma conception du rôle du citoyen devant l'évolution de notre monde et plus particulièrement devant les transformations qui se font jour dans le domaine municipal.

Que l'on emploie, chacun selon son tempérament ou les circonstances, les mots révolution, industrialisation, urbanisation ou que sais-je, une chose est certaine: notre monde est en pleine trans-

formation. Que cela nous plaise ou non, que nous le voulions ou non, ce mouvement se continue et se continuera, ira s'accroissant. Regretter le passé, nous attendre sur nos belles années d'il y a vingt, trente ou cinquante ans, ne changera rien à la situation actuelle. Et apparemment ça n'est pas fini, car les experts en prospective, - l'étude scientifique de l'avenir, - l'affirment: les vingt prochaines années vont bouleverser la planète. D'après eux, le monde a connu depuis un siècle environ trois grandes transformations: la révolution industrielle, celle de l'énergie électrique, et la révolution de l'automatisation.

Il y a un siècle, l'homme travaillait 70 heures par semaine et vivait 40 ans. De nos jours c'est le contraire: il travaille 40 heures et vit 70 ans.

D'ici vingt ans, l'Américain moyen qui consacre déjà 35 heures par semaine à son récepteur de télévision, aura encore plus de temps à y perdre, alors que des multitudes d'adultes se lanceront à corps perdu dans les études car les emplois techniques absorberont les 3/4 des effectifs de l'industrie.

L'économiste français Alfred Sauvy souligne:

"Pas un seul secteur n'échappera aux machines.

Or la production étant en hausse, le niveau de vie sera aussi deux fois et demi plus élevé que maintenant dans l'Europe des années 1980".

La civilisation des loisirs est donc arrivée. Les enfants qui auront vingt ans en 1985, c'est-à-dire nés cette année, trouveront tout naturel de disposer de sept heures de liberté quotidienne et de trois jours de congés hebdomadaires.

Faut-il en ajouter davantage pour prouver que notre monde s'est transformé et se transforme encore ?

Or cette révolution, il faut la préparer, en diriger l'évolution.

Autrement dit, cette révolution elle se fera sans nous si nous passons notre temps à ressasser un passé révolu et à croire que l'immobilité est une force; sans nous, si notre attitude se limite à protester à la suite d'une décision alors que nous nous sommes totalement désintéressés des problèmes qui ont amené cette décision; sans nous, par exemple, si nous pensons encore régler les problèmes de l'administration municipale de 1966 avec des formules de 1940 ou de 1950, pour ne pas dire de 1850. Mais avec nous, si nous sommes prêts à accepter cette évolution, si nous sommes disposés à admettre des changements, des transformations dans tous les domaines, y compris notre système administratif et plus particulièrement notre système municipal; cette révolution se fera avec nous si nous prenons conscience des problèmes, si nous les étudions avec sérénité, sans passion;

elle se fera avec nous si nous n'avons peur ni des idées neuves, ni des méthodes nouvelles.

Faut-il conclure que ce qui est nouveau est nécessairement meilleur que ce que nous possédons déjà, ou qu'il nous faut faire table rase du passé pour édifier l'avenir, nous lancer tête première et sans préparation dans des aventures? Evidemment non.

Au ministère des Affaires municipales nous avons pris la méthode suivante: prendre conscience et connaissance du problème, l'étudier, l'analyser sous toutes ses formes, rechercher et juger les solutions possibles, choisir la meilleure, celle qui servira le bien commun et avoir la force de l'appliquer ou de recommander son application à qui de droit. Il y a donc de notre part: volonté d'étudier, volonté de prendre le temps qu'il faut, mais aussi volonté d'agir et d'informer les conseils municipaux et le public de notre action.

Je ne pense pas que l'on pourra nous reprocher jamais d'avoir manqué de franchise ou de clarté dans nos déclarations sur tel ou tel aspect de l'administration municipale. Nous considérons qu'il est de notre devoir, si dur soit-il à certains moments, de prendre nos responsabilités et de mettre les administrateurs municipaux face aux leurs.

C'est ce que nous avons fait par exemple en ce qui a trait au regroupement municipal. Nous avons préparé une législation, la

Loi de la fusion volontaire qui a fait un peu parler d'elle, et nous l'avons mise à la disposition des municipalités du Québec.

Depuis, nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements sur ces fusions volontaires. Ces demandes nous viennent de partout: grosses agglomérations, villes moyennes, petites municipalités, conseils municipaux, corps intermédiaires. Elles nous confirment dans notre opinion que le regroupement municipal répond à un besoin réel. Nous ne prétendons certes pas qu'il en est le remède miracle, mais certainement une étape indispensable.

Voici un rapide bilan de nos activités relativement à ce regroupement municipal. Vingt-cinq municipalités du Québec ont terminé les procédures de fusion; une trentaine d'administrations municipales sont déjà engagées dans cette voie, les règlements étant adoptés; une quarantaine d'autres ont vu leurs demandes transmises à nos services techniques; enfin, plus d'une centaine ont, soit entrepris des études à l'échelon local, soit demandé des renseignements par l'intermédiaire des différents organismes. En bref, près de trois cents municipalités du Québec s'intéressent à cette fusion volontaire. Tout cela en huit mois. Je crois que c'est là un bilan prometteur.

Nous devons nous réjouir de l'intérêt manifesté par ces conseils municipaux et par les citoyens envers le regroupement municipal.

Si nous analysons les résistances qui se sont exprimées ici et là lors de ces fusions, nous arrivons à la constatation suivante: sauf quelques cas très rares, où la passion sous toutes ses formes: esprit de clocher, question de personnalité, a pris le pas sur la raison, nous n'avons pas rencontré d'adversaires irréductibles de la fusion volontaire des municipalités. Nous avons constaté que les contribuables se posent des questions, non pas sur le principe, mais sur les modalités de cette fusion: comment va-t-elle se réaliser et à quel prix? Cette curiosité légitime provient d'un sentiment normal que nous respectons et que nous encourageons. Les hommes publics ont besoin d'avoir à côté d'eux des citoyens intelligents, vigilants, qui les aident à mieux rechercher le bien-commun.

Si j'ai parlé abondamment de cette Loi de la fusion volontaire des municipalités c'est qu'elle illustre bien cette disponibilité, cette ouverture d'esprit de la majorité des citoyens devant les idées, les méthodes nouvelles. Nous ne demandons d'ailleurs pas à nos interlocuteurs d'être partisans de cette fusion, simplement de l'étudier de bonne foi, d'en peser les avantages et les inconvénients. Nous leur demandons surtout de se débarrasser de complexes un peu désuets comme l'esprit de clocher ou mesquins comme les questions de personnalité. Nous leur demandons de songer d'abord au bien commun de toute une communauté et non pas à la satisfaction de quelques groupes privilégiés.

Au début de ma causerie je vous ai rappelé que le gouvernement du Québec avait désigné Trois-Rivières comme métropole de sa région économique. Cette nouvelle consacre officiellement l'importance et le renom de votre agglomération, puisque seulement six autres villes du Québec partagent cet honneur et cette charge. C'est aussi pour les administrateurs municipaux et pour leurs contribuables l'annonce d'une nouvelle idée: l'esprit régional et l'apparition de nouvelles responsabilités.

Tout le monde en conviendra avec moi: l'influence d'une ville comme la vôtre s'étend bien au delà des limites de son territoire.

Les actes, les décisions que prennent ou ne prennent pas les administrateurs d'une grande ville ont une influence sur les activités des résidents de la région. Si, grâce au dynamisme, à la compétence des responsables municipaux de la ville une industrie s'y installe, cette implantation profitera à toute la région: aux contribuables de la municipalité qui verront s'alléger leur fardeau fiscal; aux ouvriers qui bâtiront l'usine et les logements du personnel de cette industrie; à la main d'oeuvre locale et régionale qui trouvera de nouvelles sources d'emploi; aux commerçants dont la clientèle augmentera; aux fermiers des environs qui trouveront de nouveaux débouchés pour leurs produits.

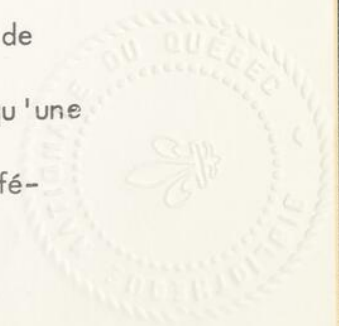
Inversement, toute la région peut être paralysée par le manque de collaboration entre deux administrations municipales voisines. L'on peut reprendre notre exemple de tout à l'heure: l'industrie qui veut s'installer a besoin de terrains et de services. Peut-être ne peut-elle trouver les deux dans une seule municipalité. L'une fortement urbanisée, offre des services, mais manque de terrain, alors que sa voisine dont les services sont insuffisants, peut, elle, fournir de vastes terrains. Je vous pose la question: les administrateurs ne devront-ils pas passer outre leurs petites querelles pour donner à la région cette industrie qui profitera à tous?

Il nous faudra donc de plus en plus développer un esprit régional, penser et agir en fonction de territoires plus vastes, de populations plus nombreuses, même si cela dérange nos vieilles habitudes.

Nous devons donc nous attendre à des transformations importantes dans le domaine municipal. Elles sont d'ailleurs commencées. Les services fournis aux contribuables se diversifient d'année en année, augmentent les responsabilités des conseils municipaux et du ministère des Affaires municipales. Il y a quelques décades, on parlait très peu ou pas du tout de plans directeurs, d'urbanisme, d'épuration des eaux, de loisirs municipaux, de services culturels. Ces disciplines font

maintenant partie de nos préoccupations habituelles ou devraient en faire partie. Nous serons même appelés à fournir dans dix ou vingt ans des services dont nous ne soupçonnons même pas l'existence aujourd'hui.

Il ne s'agit pas encore une fois d'être inquiets, pris de panique devant ce perpétuel recommencement, cette incessante remise en question. Il faut accepter cette évolution, comme nous avons accepté l'automobile, l'électricité, la télévision et rejeter les choses périmées, comme nous avons abandonné le cheval, la lampe à l'huile et le poste de radio à galène. Il nous faut être prêts à voir changer nos institutions, notre système administratif, y contribuer même pour sa part, comme nous sommes prêts à changer nos habitudes, notre mode de vie. Comme citoyens, je vous invite à vous intéresser aux affaires municipales, à vous en occuper non seulement quand une question financière est en jeu, mais continuellement. Vous devez avoir un esprit critique, poser des questions, discuter, participer à l'élaboration des politiques municipales. Vous devez aussi, une fois les décisions prises par vos mandataires, les accepter de bon coeur même si elles ne vous plaisent pas, vous disant que ce n'est pas un objectif en soi que de payer le moins de taxes possible. Vous devez surtout vous rappeler qu'une décision, même si elle peut amener certaines erreurs, est toujours préférable à une indécision stérile, pénible pour tous.



Il est plus facile peut-être de ne rien faire, mais c'est la pire des solutions.

Le vrai courage n'essaie pas de contourner les problèmes ni de les ignorer. Il les aborde de front, les étudie, décide, et participe ainsi au progrès de toute la communauté.

Messieurs, je vous remercie.

Il est plus facile peut-être de ne rien faire, mais c'est la pire des solutions.

Le vrai courage n'est pas de contourner les problèmes ni de les ignorer. Il les aborde de front, les étudie, décide, et participe ainsi au progrès de toute la communauté.

Messieurs, je vous remercie.

**Bookkeeper®**

Deacidification for Libraries and Archives

November 2008

BNQ



C 000 161 984

161984